

Annexe 1 : Liste des exploitations agricoles intervenant sur le périmètre d'étude

LISTE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES INTERVENANT SUR LE PERIMETRE D'ETUDE					
	NOM_RAISON	Noms	ADRESSE 1	ADRESSE 2	CP VILLE
1	Mr AYRAULT Philippe	AYRAULT Philippe	4 Rue de la Tonnelle	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
2	EARL FOUCHEREAU	FOUCHEREAU Jean-Michel	2 Impasse des Rosiers	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
3	EARL JAMAIN	JAMAIN Christine	11 rue de la Mairie	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
4	EARL JOEL MILLON	MILLON Joël	8 Impasse des Oeillets	BORCQ/AIRVAULT	79600 AIRVAULT
5	EARL LES ORMEAUX	BOULLIN Jean-Yves	12 Rue des Ormeaux	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
6	EARL METREAU	METREAU Florent	1 rue des Tisserands	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
7	GAEC BAYON	BAYON Emmanuel / Claudine	5 Rue de la Mairie	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
9	GAEC LE BRELUCAN	GIROIRE Jean-Luc / MOREAU Christophe	8 rue de la Coudrelle		79600 AIRVAULT
10	GAEC PHIL'HOLSTEIN	BOULLIN Stéphane / Mickael	6 Rue de la Mairie	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
11	Mr JOURDAIN Francis	JOURDAIN Francis	2 rue des Cyprès	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
12	SCEA BELLEVUE	BROTTIER Bertrand / Christophe / Anne	7 Rue de Bellevue	BORCQ SUR AIRVAULT	79600 AIRVAULT
13	SCEA BETTERMANN	BETTERMANN Pierre / Isabelle	11 Place des Promenades		79600 AIRVAULT
14	SCEA GORIN DIDIER	GORIN Séverine	2 rue de la Folie		79600 AIRVAULT
16	SCEA LA COSSE	MARSAUT BIGOT M Christine RAVAILLEAU Gaetan	11 Route de Saint-Jouin-de-Marne		79600 IRAIS
17	Mme CHAUVEAU Anne-Marie	CHAUVEAU Anne-Marie	3 Rue de la Chennevière		79600 IRAIS
18	Mr CHAUVEAU François	CHAUVEAU François	8 Route de Saint Jouin		79600 IRAIS
19	Mr CHEVALIER Jean-Marc	CHEVALIER Jean-Marc	15 Route de Saint-Jouin-de-Marne		79600 IRAIS
20	Mr DESCHAMPS Emmanuel	DESCHAMPS Emmanuel	2 Rue de la Martinière		79600 IRAIS
21	EARL CHE	CHEVALLIER Jérémie	1 Rue du Meulon		79600 IRAIS
22	EARL GERALD BAUDON	BAUDON Gérald	12 Route de Saint Généroux		79600 IRAIS
23	SCEA ALFAGRI	BERNARD Fabien / GUERET Alain	La Garenne		79600 IRAIS
24	Mr ROUX Grégory	ROUX Grégory	Route de Noize		79600 IRAIS
25	Mr AMINOT Pascal	AMINOT Pascal	4 Chemin du Cormenier	Le Bourg	79600 ST JOUIN DE MARNES
27	Mr CHANSAUT Tony	CHANSAUT Tony	9 Rue du Bois Dub	Germond	79600 ST JOUIN DE MARNES
29	Mme DUGUET Dany	DUGUET Dany	1 Impasse de la Rue du Bois Dub	Germond	79600 ST JOUIN DE MARNES
30	EARL L'AUMONERIE	EMORE Philippe	11 rue de l'Aumonerie	Douron	79600 ST JOUIN DE MARNES
31	EARL LA MARILLERE	RIDOUARD Jacky	10 Rue de la Marillère		79600 ST JOUIN DE MARNES
32	EARL LES LILAS	PERCEAU Alain / PIET Marie	11 rue du Stade		79600 ST JOUIN DE MARNES
33	EARL MAROLLEAU	MAROLLEAU Jean-Luc	8 Rue de la Garenne	Douron	79600 ST JOUIN DE MARNES
34	Mme FOQUET Martine	FOQUET Martine	23 Rue Principale	Douron	79600 ST JOUIN DE MARNES
35	GAEC 2V	VITRE Sylvain / Véronique	1 Rue Principale	Douron	79600 ST JOUIN DE MARNES
36	Mr GUERINEAU Thierry	GUERINEAU Thierry	41 Rue de la Grigandière		79600 ST JOUIN DE MARNES
38	Mr MOINE Lionel	MOINE Lionel	Le Bois Dub		79600 ST JOUIN DE MARNES
39	Mr RETAILLEAU Sébastien	RETAILLEAU Sébastien	Germond		79600 ST JOUIN DE MARNES
40	Mr ROUX Lionel	ROUX Lionel	13 Grand Rue	Germond	79600 ST JOUIN DE MARNES
41	SCEA BIGOT	BIGOT Vincent	23 Bis Route du Château		79600 ST JOUIN DE MARNES
42	Mr CHUPIN Patrice	CHUPIN Patrice	1 Impasse de la Gargouille		79600 MARNES
43	GAEC LE RABRETAUD	LANDRY Laurent / Sébastien / ROULLET Nicole	23 Rue de la Gargouille		79600 MARNES
44	GAEC TURPAULT	TURPAULT Nicolas / Laure / RABUSSEAU Denis	10 Rue Grand'Rue		79600 MARNES
45	Mr HERBERT Hilaire	HERBERT Hilaire	Retournay		79600 MARNES
46	Mme METAIS Odile	METAIS Odile	1 Route de Moncontour		79600 MARNES
47	Mr PLUMEREAU Didier	PLUMEREAU Didier	2 rue de la Pinatrie		79600 MARNES
48	SCE LA TOUR GUERIN	ROYER Eddy	15 avenue Charlemagne		86330 MONCONTOUR
50	EARL LES BAS TAPEAUX	AUGERON Grégoire	5 rue des Bas Tapeaux		86330 MONCONTOUR
51	SCEA PRETORIA	GAILLARD Monique	2 rue de la Traverse	Mont sur Messaie	86330 MONCONTOUR
52	Mr BARREAU Régis		Sauzeau	Ouzilly Vignolles	86330 MONCONTOUR
55	Mr RENAUD Julien	RENAUD Julien	20 avenue Charlemagne		86330 MONCONTOUR
56	SCEA DE THOUARY	LANDREAU Damien	Thouary		86330 MONCONTOUR
57	GAEC RECONNUS DES TIVAUX	BRIAND Joël		Ouzilly Vignolles	86330 MONCONTOUR
60	EARL BARDAIS	RICHARD Franck	28 Rue de la Dive	Cerzay	79600 ASSAIS LES JUMEAUX
61	EARL DES ROSIERS	GABORIT Xavier	3 rue du Derosier	LES JUMEAUX	79600 ASSAIS LES JUMEAUX
62	EARL GALLAND-GLORIAU	GLORIAU Christian / Sophie	17 rue des Rivères	Les Jumeaux	79600 ASSAIS LES JUMEAUX
63	EARL GORIN	GORIN Camille / Francis	11 Rue Bardais	Maisoncelle	79600 ASSAIS LES JUMEAUX
64	EARL POLYVO	GORIN Florian / Nadine	4 Rue des Marronniers	Maisoncelle	79600 ASSAIS LES JUMEAUX

Annexe 2 : Questionnaire complété par les exploitants

ENQUETE AUPRES DES EXPLOITANTS
ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER

Nom / Adresse de l'exploitation :
.....

Siège annexe:.....

Statut de l'exploitation :
 Individuelle / G.A.E.C / E.A.R.L / SCEA / Autre

EXPLOITANTS

Nom	Prénom	Age	Temps plein – DA

Autre main d'oeuvre (conjoint, salarié, A.F,...) :

Succession pour les plus de 55 ans

Non connue à ce jour / Non assurée (disparition siège) / Assurée
Repreneur (si connu).....Date de départ envisagée :

MODE DE FAIRE VALOIR

Surface en propriété : Ha Surface en location : Ha

Nombre de propriétaires :

PRODUCTIONS

ASSEOLEMENT de principe :

Céréales (blé, maïs grain,...) Ha
Oléagineux, protéagineux Ha
Cultures fourragères : (maïs-ensilage, prairies temporaires) Ha
Prairies permanentes Ha
Autre culture Ha
Divers (bois,...) Ha

SAU TOTALE DE L'EXPLOITATION

ELEVAGE :

Nature de élevage	Effectifs ou surface (m ²)

AUTRE ACTIVITE :

MOYENS DE PRODUCTIONS

Surface irriguable Ha Origine de l'eau Volume.....m³

ICPE : Oui / Non / A quel titre :

Plan d'épandage : Oui / Non / Surface nécessaire :

Adhésion à une ou des CUMA : Oui / Non

Si oui, nom CUMA :

CONTRATS

Agriculture biologique : Oui / Non

si oui Nature / Surface engagée :

Contrat de mesures agro-environnementales : : Oui / Non

si oui Nature / Surface engagée :

CONSTRAINTES D'EXPLOITATION

Morcellement : Oui / Non / Partiellement

Pratiquez vous des échanges de cultures : Oui / Non

Si oui, surface et nombre.....

Eloignement du siège d'exploitation : Oui / Non / Partiellement

Desserte des terres : Oui / Non / Partiellement

Si oui, préciser :

Qualité des terres : Oui / Non / Partiellement

Si oui, préciser :

Problème de gestion de l'eau : Oui / Non / Partiellement

Si oui, préciser (irrigation, proximité de captage...)

Autres contraintes (à préciser) :

PROJETS

Modification d'assolement, moins d'intrants, autres.....

PERSPECTIVE D'AMENAGEMENT FONCIER

Etes vous favorable à une réorganisation foncière : Oui / Non / Partiellement

Si Oui ou Non, pour quel(s) motif(s) :

.....

Annexe 3 : Délibération des communes

SAINT JOUIN DE MARNES
DEUX-SEVRES

CANTON DU VAL DU THOUET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du 25 Mai 2018

Le vingt-cinq Mai deux mil dix-huit, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le quatorze Mai deux mil dix-huit, se sont réunis à la Mairie de SAINT JOUIN DE MARNES sous la Présidence de M. Michel CLAIRAND, Maire.

Présents : Mrs Michel CLAIRAND, Jean-Claude LETOURNEUR, Bernard RIDOUARD, Christian GOUDEAU, Serge BUREAU, Bernard LAUZIER, Guillaume LAVEAU, Julien DEVASLES.

Mme Viviane MANKTELOW.

Absents : M. Eric HAFFNER, Mme Cécile LEVASSEUR

Absente excusée : Mme Françoise HULLIN

Procuration :

Mme Françoise HULLIN a donné procuration à M. Serge BUREAU

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard RIDOUARD.

Le Conseil approuve et signe le procès-verbal du 30 Mars 2018.

DELIBERATION 2018-05-510/ Aménagement foncier : ZSCE Acceptation de l'étude de l'Aménagement Foncier.

Le conseil Départemental suite à notre délibération N° 2018-1-482 en date du 16 Février 2018 réitère sa demande pour conduire l'aménagement foncier pour contribuer à la qualité des eaux des nappes ; l'ensemble du champ captant des LUTINEAUX est concerné. L'étude d'aménagement porte sur l'ensemble de la commune.

Les services du Conseil Départemental et le SEVT en date du 4 mai 2018 sont venus présenter aux Conseils Municipaux de St Jouin de Marnes et celui de Pas de Jeu, le projet d'étude les modalités, ainsi que les acteurs qui auront à élaborer le projet d'aménagement qui sera soumis aux conseils des communes.

Suite aux échanges et aux engagements de consultation des habitants, d'accompagnement des propriétaires et des exploitants et de l'engagement à l'attribution de terres aux exploitants qui subiraient des pertes de surfaces d'exploitation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner son accord pour que soit engager l'étude d'aménagement foncier dans l'objectif de limiter durablement la pollution de la nappe afin de garantir l'approvisionnement en eau potable des Thouarsais aujourd'hui servi.

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable à l'engagement de l'étude d'aménagement foncier dans l'objectif de limiter durablement la pollution du champ captant des LUTINEAUX.

Fait et délibéré, les jours et an ci-dessus

Affiché le 31 Mai 2018 JOURNÉE DE MARNES

Pour copie conforme

Le Maire,

Michel CLAIRAND



MAIRIE de
MARNES

13 Grand Rue
79600 MARNES

05/49/67/41/05
E-Mail : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit le 15 Janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARNES, ditement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur BIGOT Pierre, Maire

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11

PRESENTS : MMES DEACON Margaret, RIDOUARD Valérie, MM BOTTON Daniel, BIGOT Pierre, LECOINTRE Christian, GAUTRY Jean-Yves, GIROUARD Germain, PERCEAU Alain, MOINE Serge, TALBOT Franck

ABSENTS REPRESENTE : LANDRY Laurent pouvoir à GIROUARD Germain

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck TALBOT

DATE DE CONVOCATION : le 10 Janvier 2018

DEL/CM 2018-02- LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'AMENAGEMENT FONCIER

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le captage des Lutineaux est stratégique pour l'alimentation en eau potable du Nord Deux-Sèvres et fait partie des captages prioritaire Grenelle. Le contrat « Re-Source » que porte le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a pour ambition de réaliser des actions programmées et concertées pour reconquérir la qualité d'eau brute exploitée, avec tous les acteurs du territoire.

Dans le cadre de ce contrat territorial 2014-2018 pour la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du captage des Lutineaux, le Département des Deux-Sèvres est porteur d'une démarche d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86). L'enjeu, sur le captage prioritaire, est de limiter durablement les risques de pollutions agricoles en agissant sur la structuration du parcellaire d'exploitations.

La phase préalable à cette démarche est le lancement d'une étude réglementaire d'aménagement foncier composé d'un état des lieux exhaustif et pluridisciplinaire du territoire permettant la construction d'un schéma directeur d'aménagement foncier sur un périmètre défini par les acteurs du territoire.

Après discussion sur l'intérêt d'un aménagement foncier pour répondre, en partie, à ces enjeux, le Conseil Municipal décide à **10 voix pour et 1 abstention** de solliciter le Conseil Départemental des Deux Sèvres pour lancer une étude d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86)

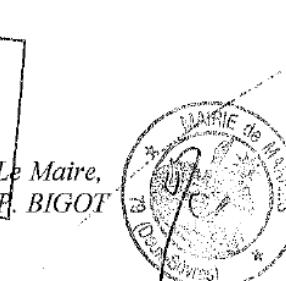
Pour extrait certifié conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture de Bressuire

Le 15 janvier 2018

et publication du 15 janvier 2018



Commune d'AIRVAULT
1 rue Constant Balquet
79600 AIRVAULT



DEL 18 02 05 003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 05 février 2018

L'an deux mil dix-huit le cinq du mois de février, à 18 h 30, le Conseil municipal de la ville d'Airvault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

17 conseillers présents

Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHE, Jacques METREAU, Patrick BERTRAND, Jean-Marie COLIN, Lionel BUREL, Viviane CHABAUTY, Francine GRIMAUT, Frédéric LIAIGRE, Céline PIGNON, Frédéric PARTHENAY, Véronique BARIGAULT, Jacky PRINÇAY, Christel ROY

3 pouvoirs

- Jacky METAY a donné pouvoir à Céline PIGNON
- Eric VILAIN a donné pouvoir à Huguette ROUSSEAU
- Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Madame Huguette ROUSSEAU a été élue secrétaire de séance

Date de la convocation : 29 janvier 2018

ENVIRONNEMENT
Captage des Lutineaux

Le captage des Lutineaux est stratégique pour l'alimentation en eau potable du Nord Deux-Sèvres et fait partie des captages prioritaires Grenelle. Le contrat « Re-source » que porte le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a pour ambition de réaliser des actions programmées et concertées pour reconquérir la qualité d'eau brute exploitée avec tous les acteurs du territoire.

Dans le cadre de ce contrat territorial 2017-2018 pour la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du captage des Lutineaux, le département des Deux-Sèvres est porteur d'une démarche d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint-Jouin-de-Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86). L'enjeu, sur ce captage prioritaire, est de limiter durablement les risques de pollutions agricoles en agissant sur la structuration du parcellaire d'exploitations.

La phase préalable à cette démarche est le lancement d'une étude réglementaire d'aménagement foncier composée d'un état des lieux exhaustif et pluridisciplinaire du territoire permettant la construction d'un schéma directeur d'aménagement foncier sur un périmètre défini par les acteurs du territoire.

Après discussion sur l'intérêt d'un aménagement foncier pour répondre, en partie, à ces enjeux.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de solliciter le Conseil départemental des Deux-Sèvres pour lancer une étude d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint-Jouin-de-Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86).

Pour extrait certifié conforme.
Olivier FOUILLET, Maire d'Airvault



AR-Préfecture
079-217900059-20180205-DEL180205003-DE
Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 13-02-2018
Publication le : 12-02-2018

MAIRIE D'IRAINS

Deux-Sèvres
79600
Tél 05.49.67.46.11
mairie-irais@cc-avt.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N° D2018-002
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU LUNDI 5 FEVRIER 2018

Le lundi 5 février deux mil dix-huit, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de IRAIS (Deux-Sèvres), dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MEUNIER Joël, Maire.

Présents : MM. MEUNIER Joël, CHEVALLIER Jérémie, Mme MARSAULT Hélène, M. MILLASSEAU Jean-Michel, Mme DESCHAMPS Pauline, M. CHEVALIER Jean-Robert, GUERET Alain, Mme CHABOSSEAU Laurence et M. TAVARD Freddy.

Absents excusés : Mmes BAUDON Brigitte et BERNARD Marylène

Secrétaire de séance : Mme DESCHAMPS Pauline

Convocations du 29/01/2018

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (8.4)

LANCLEMENT D'UNE PROCEDURE D'AMENAGEMENT FONCIER SUR LES COMMUNES DE SAINT-JOUIN DE MARNES, MARNES, AIRVAULT, IRAIS ET MONCONTOUR POUR LE CAPTAGE DES LUTINEAUX

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le captage des Lutineaux est stratégique pour l'alimentation en eau potable du Nord Deux-Sèvres et fait partie des captages prioritaires Grenelle. Le contrat " Re-Source " que porte le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a pour ambition de réaliser des actions programmées et concertées pour reconquérir la qualité d'eau brute exploitée, avec tous les acteurs du territoire.

Dans le cadre de ce contrat territorial 2014-2018 pour la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du captage des Lutineaux, le Département des Deux-Sèvres est porteur d'une démarche d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86). L'enjeu, sur ce captage prioritaire, est de limiter durablement les risques de pollutions agricoles en agissant sur la structuration du parcellaire d'exploitations.

La phase préalable à cette démarche est le lancement d'une étude réglementaire d'aménagement foncier composé d'un état des lieux exhaustif et pluridisciplinaire du territoire permettant la construction d'un schéma directeur d'aménagement foncier sur un périmètre défini par les acteurs du territoire.

Après discussion sur l'intérêt d'un aménagement foncier pour répondre, en partie, à ces enjeux, le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Départemental des Deux-Sèvres pour lancer une étude d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86).

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.
Affiché le 8 février 2018.
Le Maire,
MEUNIER Joël

AR-Sous-Préfecture
079-217901412-20180205-IRAINS_D2018_002-DE
Acte certifié exécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 08-02-2018
Publication le : 08-02-2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
DE LA COMMUNE DE MONCONTOUR

151

Séance du 18 DÉCEMBRE 2017

Nombre de conseillers

- en exercice : 14
- présents : 11
- votants : 13

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre
Le Conseil Municipal de Moncontour, régulièrement convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à 18 heures 30 , dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Edouard RENAUD, Maire

Résultats du vote

- voix « pour » : 13
- voix « contre » : 0
- abstentions : 0

Date de convocation du conseil municipal : 11 décembre 2017
Présents : M. RENAUD - M. ZAGAROLI - M. HOULLIER - M. BERTRAND - Mme PETIT - Mme PEUVÉRGNE - M. SOUCHARD - M. TURQUOIS D. - Mme GUILLOT - M. POIREAU - M. BOUILLAULT-
Absents Excusés : Mme BAUDOUIN - M. JOSEPH-THÉODORE -
Absent : M. TURQUOIS N. -
Secrétaire : M. POIREAU -

N° 2017/109

Lancement d'une procédure d'aménagement foncier pour le captage des Lutineaux (Deux-Sèvres)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que le captage des Lutineaux est stratégique pour l'alimentation en eau potable du Nord Deux-Sèvres et fait partie des captages prioritaires Grenelle. Le contrat « Re-Source » que porte le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a pour ambition de réaliser des actions programmées et concertées pour reconquérir la qualité d'eau brute exploitée, avec tous les acteurs du territoire.

Dans le cadre de ce contrat territorial 2014-2018 pour la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du captage des Lutineaux, le Département des Deux-Sèvres est porteur d'une démarche d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86). L'enjeu, sur ce captage prioritaire, est de limiter durablement les risques de pollutions agricoles en agissant sur la structuration du parcellaire d'exploitations.

La phase préalable à cette démarche est le lancement d'une étude réglementaire d'aménagement foncier composé d'un état des lieux exhaustif et pluridisciplinaire du territoire permettant la construction d'un schéma directeur d'aménagement foncier sur un périmètre défini par les acteurs du territoire.

Après discussion sur l'intérêt d'un aménagement foncier pour répondre, en partie, à ces enjeux, le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Départemental des Deux-Sèvres pour lancer une étude d'aménagement foncier sur tout ou partie des communes de Saint Jouin de Marnes, Marnes, Airvault, Irais et Moncontour (86).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire :

Édouard RENAUD.



